

LA VILLA-DOMAINES-MAISON

1/LA VILLA ROMAINE.



Le mot latin **villa** désigne un domaine foncier comportant des bâtiments d'exploitation et d'habitation.

À l'époque romaine, une *villa* était un règlement rural formé par un bâtiment résidentiel principal et une série de bâtiments secondaires.

Son origine est romaine et constituait alors le centre depuis lequel on administrait une exploitation agricole. Il a postérieurement perdu ses fonctions agricoles et a été réduit à son activité résidentielle. Avec la consolidation de la grande propriété pendant l'Empire romain, la *villa* s'est transformée en centre des grandes exploitations agricoles.

1-Villa rustica : ce terme a plusieurs sens.

•Il s'agit soit d'une exploitation agricole modeste, où la partie résidentielle ne présente pas d'aménagements luxueux, soit de la partie d'une grande villa consacrée aux travaux agricoles

(bâtiments d'exploitation et habitat du personnel). Dans ce second cas, le terme de *pars rustica* (part rustique) est plus souvent employé.

2/Villa urbana : là aussi deux acceptations sont en usage. Il peut s'agir soit d'une résidence périurbaine (villa suburbaine), soit de la partie réservée à la résidence du maître.

• Dans ce second cas, le terme de *pars urbana* est généralement utilisé.

3-Villa maritime :

type d'édifices de villégiature présente depuis l'Empire romain dans les endroits les plus suggestifs des littoraux (par exemple sur la côte amalfitaine).

2/ DOMAINES SEIGNEURALES-VILLAE.

Terre possédée par un propriétaire.



Au MOYEN AGE, les grands domaines terriens associent le foncier du propriétaire à l'exploitation agricole. Le régime domanial appartient au SEIGNEUR qui profite de la VILLA .

A côté, l'exploitation agricole est loué à des paysans qui travaillent la terre. (les vilains).

Les seigneurs transforment le capital en richesse, ils achètent des bijoux -parures- des trésors.

La terre porte ses fruits, les agriculteurs utilisent la fertilité de la terre et développe la productivité du travail.

Le Domaine est un GROUPEMENT ECONOMIQUE qui comprend la villa du propriétaire et les ressources agricoles (blés- jardins fruitiers-vignes -élevage).

Les PROPRIETAIRES faisaient des dons à l'Église et apportaient leur aide aux MONASTERES.

ECONOMIQUE

Chapitre 1-

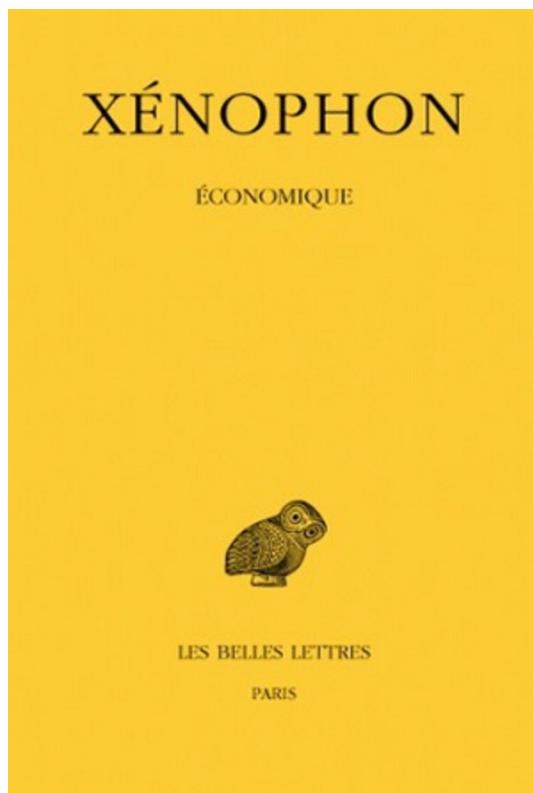
La science économique se propose de trouver des règles qui permettent « l'acquisition d'une maison et la jouissance de ce bien ».

A. Les biens et la valeur

I . Définition de l'économie domaniale. Définitions des biens. L'effet des passions

Le dialogue entre Socrate et Critobule commence par une discussion relative à **l'économie domaniale et à la richesse, cette dernière renvoyant à ce qui est utile**, c'est-à-dire ce dont on tire avantage.

Il faut démontrer par l'exemple ce qu'il convient de faire et de ne pas faire.



3/ LA MAISON en 2000.

Chapitre 6 : de l'économie et de l'intendance de la maison

Aristote distingue quatre espèces d'économes, parmi lesquels ceux qui « ont le pouvoir d'acquérir des biens », ceux qui savent « acquérir et conserver » les biens, etc.

L'auteur soutient qu'il est nécessaire de mettre en œuvre les pratiques économiques courantes dans l'Attique que sont le marché : « on revend ce que l'on achète »,

car « dans de petits ménages, il n'y a pas de place pour cumuler des trésors ³.

Les maîtres doivent ne pas se montrer insouciants, car alors « il est impossible que les intendants remplissent bien leurs devoirs ». Chacun doit être soumis à la surveillance du mari, et pour certaines activités, à celle de la femme. Le maître doit dans tous les cas donner l'exemple en se levant plus tôt et en se couchant plus tard que les domestiques³.
Plusieurs critères entrent en ligne de compte dans l'acquisition de propriétés foncières.

Selon Aristote, « il s'agit de voir quelles sont celles qui conviennent à la culture des arbres fruitiers et des plantes qui fournissent des étoffes pour l'habillement ».

Dans le cadre de la cuisine, il faut suivre la coutume des Lacédémoniens, qui est que « tout instrument doit être à sa place afin qu'on l'ait sous la main lorsqu'on veut s'en servir »

MAISON

Bâtiment d'habitation (**immeuble, logement, résidence**) ; spécialement bâtiment conçu pour un seul ou un petit nombre de foyers (**pavillon, villa**).

Habitation, logement (qu'il s'agisse ou non d'un bâtiment entier).

OIKOS -MAISON-

Le mot **économie** vient du grec oikos (maison) et désignait à l'origine l'art de gérer sa maisonnée.

La villa est une maison luxueuse :

- elle s'accompagne fréquemment d'une piscine, d'un sauna d'un hammam, d'un spa ou d'un tennis.



MAISON LE COBUSIER.